

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mars 2021

---

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 5288

présenté par  
Mme Motin, rapporteure thématique

-----

### ARTICLE 22

À la seconde phrase de l'alinéa 5, substituer aux mots :

« ressources régionales »

les mots :

« potentiels énergétiques, renouvelables et de récupération, régionaux ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision juridique.